

ANNEXE 14

Contrat de raccordement du gestionnaire de réseau

S.R.

NEW WIND s.p.r.l.

Monsieur HENRIET

Avenue Albert 1er, 36

5000 NAMUR

Références : DC/2029342

annexe(s) : 4

Liège, le 9 novembre 2018

Personne à contacter : Gilles V.
Téléphone : 04/220.12.73
E-mail : connections.elec@resa.be

Monsieur,

Objet: Etude d'orientation relative au raccordement de votre futur Parc Eolien de Oupeye.

Par la présente, nous donnons suite à votre demande. Nous avons l'honneur de vous faire connaître, ci-après, les résultats de l'étude d'orientation relative au raccordement de vos installations dont objet.

Les résultats de cette étude sont repris dans les différentes annexes jointes, à savoir:

Formulaire d'Etude d'orientation – Résumé de votre demande	Annexe 1
Plan de situation et raccordement projeté	Annexe 2
Modalités et caractéristiques techniques - délais de réalisation	Annexe 3
Evaluation indicative des coûts	Annexe 4

Les informations contenues dans cet avant-projet de raccordement ne lient en aucune manière ni le gestionnaire du réseau de distribution (GRD) ni le demandeur de l'étude d'orientation.

De plus, la réalisation de ce nouveau branchement devra être précédée d'une demande de raccordement, incluant une étude détaillée, à introduire auprès de Resa.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements et vous prions d'agr er, Monsieur, nos salutations distingu es.

Michel PAQUE,
Head of Connections,

Pour le directeur du D epartement AM&I.





Division Connections - DCE08
Secteur Électrique

Etude d'orientation - Bon de commande

Division Connections : : : Correspondant : _____
 : connections.elec@resa.lecteo.be Revisé à PESA

Dans un souci d'efficacité, les échanges d'informations (correspondance, devis, facture, ...) s'effectueront par défaut par voie électronique. A cette fin, n'oubliez pas de renseigner votre adresse email dans vos coordonnées. Si vous souhaitez néanmoins que les échanges se fassent par voie postale, veuillez cocher la case suivante : Je souhaite que les échanges d'informations s'effectuent par voie postale.

Demandeur

Dénomination sociale : **GESTAMP WALLONIE SA.**Adresse n°
av des dessus de lèves 2CP Localité
5101 Loyers

Responsable du projet : Matthias van Ongevalle

Tél Gsm Fax
081 20 66 53 0470 99 46 43E-mail
mvo@gestamp-wallonie.be

Architecte/Bureau d'études :

Coordonnées de facturation : Idem

Adresse n°
av Des Dessus de Lèves 2CP Localité Entreprise
5101 Loyers BE0808271702

Raccordement

Adresse n°
Coord Lambert X Y : 236 433 / 159 558CP Localité
4682 OupeyeNiveau de tension et configuration souhaitée BT HT EAN (si existant)
5414567Puissance Prélevement kVA OU 3 x A*
Injection kVA OU 3 x A*24.900 kVA OU 3 x A*

Evolution future

Remise étude
01 / 01 / 20 19Remarques Mise sous tension
01 / 01 / 20 19

* Les dates et valeurs indiquées par le demandeur n'engagent en aucun manière le gestionnaire de réseau de distribution par rapport aux délais et valeurs réels

Docs

- Plan cadastral du terrain.
- Plan de situation reprenant les voiries, le ou les halls et l'emplacement souhaité pour la cabine HT ou l'emplacement du compteur en BT.
- En HT, schéma unifilaire de la cabine HT prévue.
- Ces plans doivent être transmis dans les formats PDF et DWG ou DXF.

Commande

Commande d'une étude d'orientation pour un montant de **4.191,-** € hors TVAPlage de puissance associée kVA < P racc ≤ kVANom Prénom Fonction
HERIBERT **Benoit** **Coordonnateur**Fait à Signature (Précédée de « lu et approuvé »)
LOYERSLe **26/07/2018**N.B.: Les tarifs d'étude avisés par la CREG sont disponibles sur le site TECTEO www.lecteo.be ou sur www.creg.be. Ces montants étant susceptibles d'être modifiés, le coût en vigueur à la réception du bon de commande sera appliqué pour la facturation.

Siège Social : Tecteo-Resa • Secteur Électrique • Société coopérative intercommunale
Rue Louvain, 85 à 4000 Liège • Tél. : +32 (0)4 220 12 11 • Fax : +32 (0)4 220 12 00 • info@tecteo.be
www.tecteo.be • TVA BE 0204 245 277 • RPM Liège

Tecteo GROUP

Annexe 4	<u>ETUDE D'ORIENTATION</u> <u>Facturation des redevances uniques et périodiques</u>
-----------------	--

1. Redevances uniques (Estimation budgétaire)

<i>Données de facturation</i>	
Nom du destinataire de la facture	NEW WIND s.p.r.l.
Adresse de facturation	Avenue Albert 1er, 36 5000 NAMUR
<u>Redevance unique</u>	5.500.000 € Hors TVA « T.V.A. sous le régime d'autoliquidation »

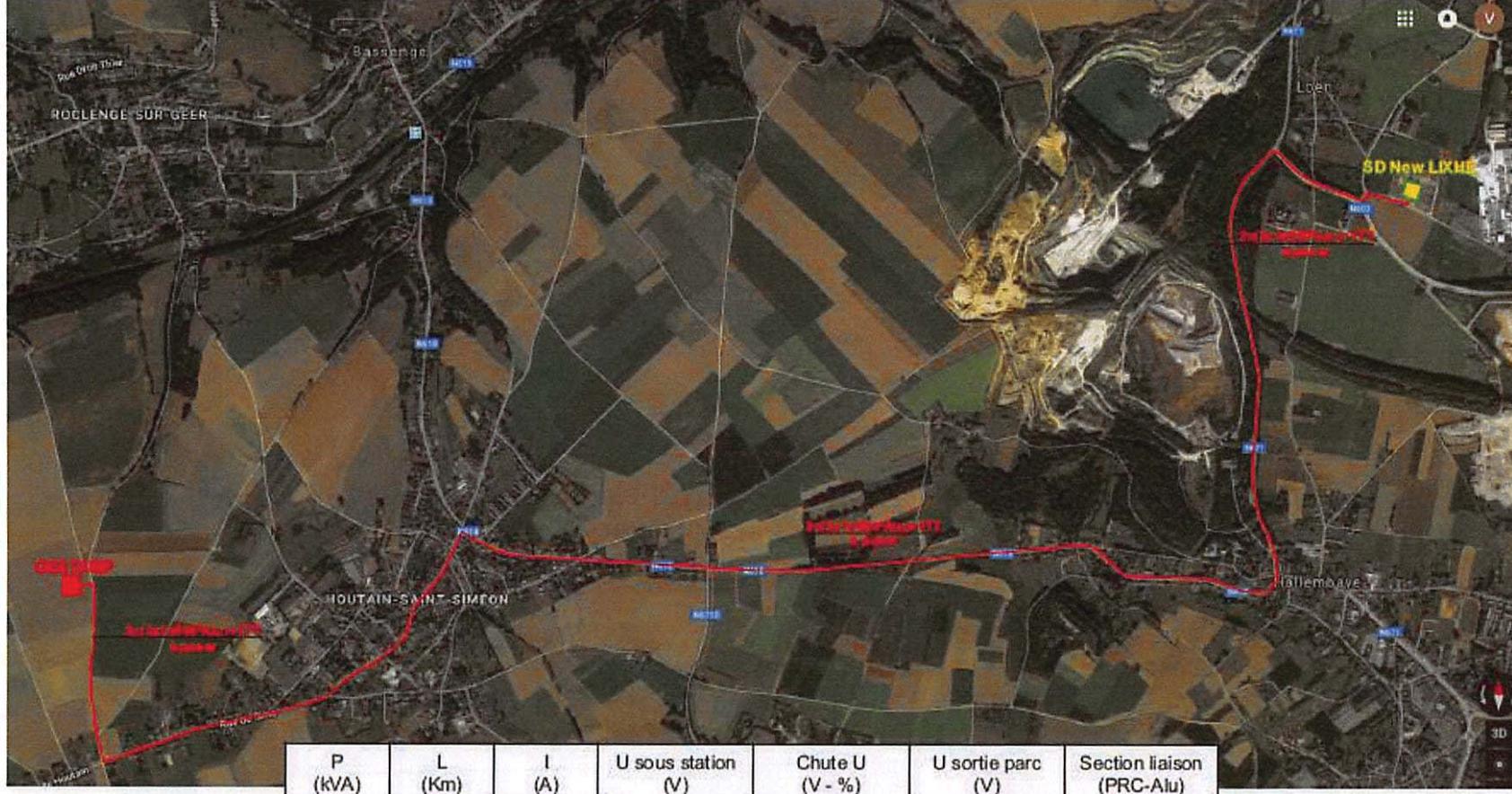
2. Redevances périodiques

Groupe tarifaire	TRANSFORMATEUR MOYENNE TENSION - TMT
------------------	--------------------------------------

Annexe 2

ETUDE D'ORIENTATION

Plan de situation du raccordement et des installations de l'utilisateur du réseau de distribution et raccordement projeté



Annexe 3	ETUDE D'ORIENTATION <u>Modalités techniques et délais de réalisation du raccordement</u>
-----------------	--

1. Caractéristiques techniques du raccordement

Puissance de raccordement		
Prélèvement	100	kVA
Injection	24.900	kVA
Tension nominale	15.400	V

2. Modalités techniques

➤ Description du raccordement :

Situation de la cabine HT	rue de Houtain, 4682 Houtain Saint-Siméon
Recul par rapport au domaine public	20 m
Poste Source	LIXHE
Type de raccordement	1 liaison composée de 2 câbles non redondants
Type de câble H.T.	Câble EAXeCWB 3X(1 X 500/35)mm ² Alu + 35 mm ² Cu Pb
Câble de Télésignalisation	OUI
Type de câble de Télésignalisation	CABLE AJ-O2YSF(L) 2YSR2Y 10 X 4 X 0,8(10 QUARTES)
Remarques :	

➤ Travaux à charge de l'URD :

- Fourniture et installation cabine HT

➤ Travaux à charge du GRD :

En fonction de la demande

- Adaptation du réseau en amont du point de raccordement
- Adaptation du comptage hors TC et/ou TT
- Fourniture et placement RTU dans la cabine HT du client

3. Délais de réalisation du raccordement

- Sauf en cas de force majeure ou de conditions climatiques qui empêcheraient ou ralentiraient la correcte exécution des travaux envisagés, le délai de réalisation des travaux de raccordement est, de commun accord, estimé à 18 mois.
- Sous réserve des démarches administratives à entreprendre et de l'obtention des autorisations potentiellement requises, ce délai prend cours à la date de la transmission au GRD de l'attestation de réception des installations de l'URD par un organisme agréé.
- Tout sera cependant mis en oeuvre afin de réduire le délai précisé ci-avant, il appartient cependant au GRD d'attirer l'attention de l'URD sur certains délais raisonnablement incompressibles, à charge de l'URD d'en tenir compte dans son planning de mise en service.